



ACRYL TIGRE

Peinture intérieure et extérieure aux résines acryliques en phase aqueuse

MAT PROFOND

TRES BONNE RESISTANCE (CLASSE 2 ABRASION HUMIDE)

EXCELLENT TEMPS DE TRAVAIL

POUVOIR GARNISSANT ELEVE

TRES BONNE OPACITE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie composé d'une dispersion de copolymères acryliques pour une utilisation durable en peinture microporeuse de façades « PMF », d'aspect mat. Utilisable également en peinture pour surfaces intérieures « PSI ».

▪ **Conditionnement** : Fût de 15 L, pot de 4 L, boîte de 1 L.

▪ **Teintes** : Livré en blanc et toutes teintes du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour les teintes dont le Y < 35, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 : nous consulter.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement** : A l'extérieur ou à l'intérieur.

▪ **Destination** : Ravalement de façades / Murs et plafonds intérieurs.

APPLICATION

Sur supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire.
- Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liant hydraulique, parements de pierres ou de briques.
- Enduits intérieurs en plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre à épiderme cartonné, enduits de peinture,
- Anciennes peintures compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

Précautions d'emploi :

- Ne pas changer de numéro de lot sur une même façade. Ne pas appliquer sur subjectile à fort relief.
- Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application.
- Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné.
- En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.
- En extérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

Nettoyage et préparation des fonds :

- En intérieur : conforme au NF DTU 59.1.
 - En extérieur : Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage sous pression d'eau, décapage thermique ou chimique en prenant soin d'éliminer par rinçage, la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.
- Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Matériel :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide texturé 12 à 18 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 17 à 19 millièmes de pouce et filtres de 50 "mesh" / maille.

Dilution :

- A l'eau.
- Brosse et rouleau : en couche d'impression : 10 à 15 %, en couche intermédiaire et en couche de finition : 0 à 5 %.
- Pistolet : 15 %.

Rendement superficiel spécifique :

8 à 9 m²/litre et par couche.
Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage (T°: 23°C ; HR = 50 %) :

- Sec en surface : 2 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 4 h.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

ACRYL TIGRE

Peinture intérieure et extérieure aux résines acryliques en phase aqueuse.

Mode d'application	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES :	SUR FONDS BRUTS		SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	
		EN EXTERIEUR	EN INTERIEUR	D'ASPECT MAT	D'ASPECT SATINÉ OU BRILLANT
Fixateur	IMPERPRIME ou S 80 dilué	-	-	-	-
Impression	AQUAFIXATEUR O ou AQUAFIXATEUR S	JEF-COPRIM EXPRESS ou PRELUDE FLASH ou ACRYL TIGRE dilué		PRELUDE 2000	
Finition	En extérieur : 2 couches d'ACRYL TIGRE En intérieur : Travaux C (élémentaires) : 1 à 2 couches d'ACRYL TIGRE Travaux B (courants) : 2 couches d'ACRYL TIGRE sur enduit non repassé				

Des travaux d'apprêts seront envisagés en fonction du support et de l'état de finition recherché.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables :
 - Résistance au nettoyage (très bonne résistance à l'abrasion humide : classe 2).
 - Protection de surface (insensibilité à l'eau).
 - Résistance aux intempéries.
 - Non altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité.
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₃ S₁ V₂ W₂ A₀ C₀ (classement français D2).

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b₂.

Présentation en pot :

Produit épais.

Aspect du feuil sec :

- Mat
- Poché léger.
- BS à 85° ≤ 2.

Masse volumique :

1,49 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 59,0 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 38,6 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Non inflammable. Produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-dessous.

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel de réaction au feu = M1 sur support M0 (selon arrêté du 22/11/2002)

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection au moins équivalente aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Fiche de déclaration environnementale et sanitaire :
Accessible sur www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB.

Fiche de données de sécurité :

Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Intégrité des aliments : ACRYL TIGRE bénéficie du label Excell Plus Bronze qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où ACRYL TIGRE peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). ACRYL TIGRE n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

Emissions dans l'air en intérieur :



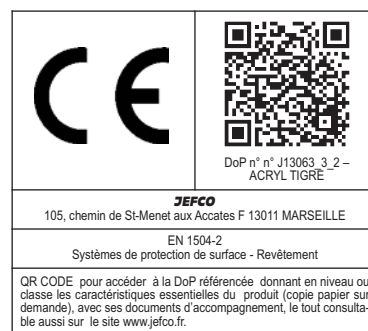
Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). Ce produit contient max. 15 g/l de COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.